



Note d'analyse des élections prud'homales de 2008

Les résultats des élections prud'homales, marqués par une progression de la CGT, modifient le paysage syndical. En creusant l'écart avec la seconde organisation syndicale, désormais de 12 points, la CGT s'affirme comme une force d'attraction et de rassemblement du salariat.

Certes, la forte baisse de la participation, que certains brandissent pour ôter toute signification au scrutin, constitue un sujet de préoccupation mais cela n'enlève rien au score de la CGT, qui aurait été selon toute vraisemblance confirmé, voire amplifié, avec une participation plus importante.

La présente note revient en détail sur l'analyse de la participation du vote en faveur de chacune des organisations et tire des conclusions sur le paysage syndical, les questions unitaires et des enseignements sur la stratégie et la démarche de la CGT dans la perspective du 49^e Congrès confédéral.

L'analyse de la participation

Les obstacles objectifs à la participation

Le système d'inscriptions automatiques qui a fait croître de 2,5 millions le nombre de salariés inscrits, en majorité des PME et TPE ou le syndicalisme est faiblement implanté, a modifié sensiblement le périmètre électoral depuis 2002.

La responsabilité des employeurs et des pouvoirs publics est importante dans le recul de participation. Pour beaucoup de salariés, vote et inscriptions se sont apparentés à un vrai parcours du combattant.

Des irrégularités et des dysfonctionnements ont été massivement constatés. Cela nous a conduit à interpeller le ministre du travail. La mise en place d'une commission pour dresser un constat officiel et contradictoire est nécessaire.

L'absence totale de couverture médiatique au niveau national, n'aura pas non plus permis de donner à ce scrutin toute son importance. Elle est en rapport avec la place reconnue aux organisations syndicales.

Le lien entre participation et vote CGT

Au vu des résultats, il se confirme que la participation et le vote CGT ont été particulièrement élevés dans deux types de situations :

1- dans les entreprises industrielles où nous sommes implantés : les départements où elles sont en grand nombre sont parmi ceux qui progressent le plus fortement dans la section industrie (exemples : Puy-de-Dôme (+ 7,9), Loire (+ 7,6), Pas-de-Calais (+ 7,0), Calvados (+ 6,6)....).

Dans plusieurs grandes entreprises, de la métallurgie ou de la chimie (PSA,

Renault, Michelin...) nous progressons sensiblement par rapport aux élections professionnelles. Dans la métallurgie on dénombre 228 585 Inscrits sur 97 entreprises qui disposaient de bureaux de vote intégrés à l'entreprise ou presque. Sur ce périmètre, la participation s'élève à 52,97 %, soit + 27,47 %.

2- Dans les secteurs et zones sur lesquelles nous avons engagé, depuis le plan national de syndicalisation, un travail de déploiement et de structuration : ainsi par exemple sur les 6 départements où nous progressons le plus dans la section commerce, 5 (Hte Loire, Corse du Sud, Puy-de-Dôme, Haut-Rhin, Mayenne), ont fait l'objet d'un « contrat de syndicalisation » entre la fédération du Commerce et l'union départementale. Dans les Bouches-du-Rhône, où en dépit d'une bataille acharnée pour faire payer à la CGT son opposition au travail du dimanche, la CGT devient première organisation avec 38 % des voix à plan de campagne et gagne 5,5 % alors que FO en perd 13 % et la participation atteint 70 %. Si l'on regarde dans cette même section, des zones commerciales où nous avons mis en place une activité de syndicat de site (même si cela n'en a pas partout le nom), nous progressons partout en participation et en voix CGT (plan de campagne, dans les Bouches-du-Rhône, Ville active à Nîmes, Ville de Brest, etc.).

A l'inverse, la mobilisation de l'électorat a été plus difficile, dans deux cas de figure :

1. vers tout le salariat isolé dans des petites entreprises ou/et touché par la précarité. Malgré l'intense travail de diffusion de matériel fait notamment par les unions locales, nous n'avons pas pu contacter tout le monde. Même si nous avons quelquefois dans ce type d'entreprise des syndiqués « isolés », cela ne suffit pas à porter la lisibilité et la cohérence de notre démarche. Il faut également souligner

le fait qu'un très grand nombre d'intérimaires n'ont pas été inscrits sur les listes électorales ;

2. des secteurs où nous sommes bien organisés, où la CGT est influente dans l'entreprise mais où nous ne sommes pas parvenus à faire mesurer l'enjeu de ces élections prud'homales en rapport avec la situation revendicative dans l'entreprise et à un niveau plus général. Ainsi dans des bureaux de vote de grands syndicats, il semble que nous enregistrons moins de voix CGT (et quelquefois moins de votants !) que nous avons de syndiqués (ceci est à regarder de près dans les départements)

Sur la campagne d'une manière plus générale, on peut mesurer que même si l'investissement militant a été fort, notamment autour de nos structures UL, la mobilisation collective organisée dans les syndicats a été beaucoup plus difficile.

Cela s'est particulièrement senti dans la phase de collecte des candidatures et dans la période du vote par correspondance.

Enfin, il y a 8 départements où il y a plus d'exprimés qu'en 2002 : Alpes-Maritimes, Corse du Sud, Gers, Haute-Corse, Haute-Garonne, Haut-Rhin, Hérault, Var. Sur ces 8 départements, la CGT progresse dans 7 (exception Haute-Corse) de plus de 3 % en moyenne. Cfdt et FO régressent dans les mêmes proportions.

L'augmentation de la participation est donc favorable à la CGT.

Le vote CGT

Le vote CGT est pour la première fois depuis 1979 en progression de 1,85 % à 34 %. Ceci constitue donc une inversion de tendance historique. Cette progression est d'autant plus remarquable que les deux autres confédérations en

deuxième et troisième positions (celles classifiées « grandes confédérations ») reculent de façon significative de 3,4 % pour la Cfdt et de 2,3 % pour FO, tandis que les organisations « émergentes » au niveau interprofessionnel (Unsa et Sud) enregistrent des progrès mais restent très en deçà de leurs ambitions.

Le vote par sections

La progression de la CGT se concrétise dans toutes les sections :

- * Section Industrie + 2,35 %
- * Section Commerce + 1,81 %
- * Section Encadrement + 1,09 %
- * Section Agriculture + 2,42 %
- * Section Activités diverses + 2,24 %

Le score réalisé par la CGT dans la Section Industrie (41,88 %) lui permet de se situer au-dessus du score de 1992 (41,31 %). Par ailleurs, dans cette section, c'est la CGT qui réalise la plus forte progression.

Le score dans la Section Commerce nous place également au-dessus du score de 1992 (32,51 %).

Le score dans la Section Encadrement est le meilleur depuis l'origine des prud'homales malgré le transfert d'un certain nombre d'agents de maîtrise dans d'autres sections.

Le score dans la Section Agriculture est le meilleur depuis 1982. Par ailleurs, c'est la CGT qui réalise la plus forte progression dans cette section.

Le score de la Section Activités diverses est le meilleur depuis 1982. Cette progression dans toutes les sections marque le fait que les évolutions de la démarche de la CGT sont perçues positivement dans toutes les catégories de salariés.

Le vote par départements et régions

La CGT progresse dans 75 départements (dont 11 départements où le pro-

grès est supérieur à 5 %) et régresse dans 21 départements (dont 10 de moins de 1 %).

La CGT passe en tête devant la Cfdt dans onze départements et est désormais en tête dans 85 départements et se situe en deuxième position dans onze départements. La CGT passe en tête principalement dans l'ouest (Calvados, Côtes d'Armor, Loire Atlantique, Manche, Mayenne) et dans l'est (Meuse, Moselle, Haut-Rhin) et en Haute-Loire où le progrès de 26 % s'explique par la décision de l'union départementale Cfdt de rejoindre la CGT et des électeurs Cfdt de valider ce choix.

Le vote par région marque un progrès général de la CGT sauf dans la Région Centre (- 0,8 %), en Ile de France (- 0,3 %) et dans le Limousin (- 2,1 % en grande partie en raison de l'annulation de nos votes par correspondance en Corrèze du fait d'un recours des autres organisations avant l'élection pour non-conformité des bulletins CGT aux textes et ce malgré la validation par la commission préfectorale).

Ainsi, l'assise territoriale est extrêmement solide puisque la CGT est en tête dans 18 régions sur 21.

De même, la progression CGT est réelle dans 18 des 21 régions.

La comparaison du vote pour les élections des comités d'entreprises 2005 - 2006

En-dehors des élections prud'homales, seule la comptabilisation du résultat des élections pour les CE effectuée par l'Administration permet d'avoir un élément de repère sur la représentativité des syndicats.

Mais cela ne repose que sur 5 475 000 inscrits, soit trois fois moins que les prud'homales.

La CGT a recueilli 22,9 % lors de cette série électorale, soit environ 800 000 voix.

Le rapport entre voix aux prud'homales et voix aux élections CE 2005-2006 est de 1,96, soit quasiment de 2.

Cela signifie que parmi les électeurs des prud'homales qui ne votent pas pour les CE (notamment les entreprises de moins de 50 salariés), la CGT recueille au moins autant de voix que dans les entreprises recensées par l'Administration au titre des CE 2005-2006. Cela signifie aussi que cela augmente sensiblement le score de la CGT, confirmant que les électeurs des petites entreprises placent la CGT très largement en tête du scrutin.

Le sens du vote CGT

Les données chiffrées marquent que ce vote s'inscrit dans une tendance de fond. Les progrès sont bien répartis dans toutes les sections et sur le territoire. Le contenu et le style de campagne, fondés sur un déploiement au plus près des salariés, ont permis de dynamiser la campagne, de montrer en pratique une CGT comme force aux côtés des salariés et d'être à l'écoute des souffrances des salariés et de leurs attentes vis-à-vis du syndicalisme.

Elles traduisent un impact de la CGT important dans les entreprises où la CGT est traditionnellement peu ou pas implantée.

Il s'agit donc d'un vote qui ne peut pas s'analyser comme résultant avant tout de la qualité de nos candidats, ceux-ci étant généralement peu connus au-delà de leur propre entreprise.

C'est l'image de la CGT et son positionnement qui sont à l'évidence à la source du succès des listes CGT. Certains avancent qu'il s'agirait d'un simple vote contestataire (un vote anti Sarkozy) ou encore l'expression d'une souffrance sociale face à la crise.

Si l'on ne peut pas écarter que le vote s'inscrit dans une situation de crise où la contestation des choix politiques est une dimension possible, remarquons que la

CGC et l'Unsa progressent sans que l'on puisse l'imputer au fait que ces organisations soient particulièrement contestataires.

L'argument relatif à la souffrance sociale peut être rejeté au regard de l'histoire : la CGT a fortement régressé dans des périodes où la souffrance sociale et la remise en cause des acquis sociaux étaient rudes mais où il y avait eu perte d'adéquation entre le salariat et ce que portait la CGT.

La question que posait cette élection était précisément de savoir si, après les profondes transformations de sa démarche revendicative articulant mieux contestation, proposition et négociation, la CGT pouvait apparaître comme porteuse d'espoir pour un plus grand nombre de salariés.

Lors des élections de 2002, ces transformations étaient déjà engagées. La CGT

avait progressé dans les sections Agriculture (+ 0,13 %), Activités diverses (+ 0,44 %) et Commerce (+ 0,33 %), tout en restant quasi stable dans la Section Encadrement (- 0,45 %) mais elle continuait de reculer dans la Section Industrie (- 1,18 %).

Or, la question posée dans la période de forte remise en cause de l'industrie en France, secteur d'implantation historique de la CGT, était celle de savoir si la CGT pourrait se redéployer dans le nouveau salariat des services et du commerce, dans les nouvelles catégories professionnelles de salariés en émergence.

Le résultat de 2008 confirme la capacité de la CGT à amorcer un nouvel élan de son audience sur la base de son redéploiement sur l'ensemble des secteurs professionnels et catégories socio professionnelles.

Le vote Cfdt

La Cfdt, avec 996 616 voix (21,92 %) perd 303 298 voix et 3,37 %. Elle régresse dans toutes les sections et dans 91 départements. La perte de sa première place dans l'encadrement est certainement le signe le plus significatif des modifications intervenues lors de ce scrutin. Ces résultats montrent un tassement général qui dépasse largement les périmètres de départ de syndiqués, dus à la réforme des retraites en 2003.

Les scores dans certains départements et secteurs, comme la Haute Loire, l'industrie dans le Languedoc Roussillon ou encore la Loire Atlantique, montrent que les salariés n'ont pas validé la stratégie de la Cfdt, basée sur l'accord et le compromis à tout prix.

La faible mobilisation du corps militant Cfdt pour mener campagne atteste d'une difficulté à défendre les positions Cfdt.

Malgré ses discours de la dernière période, la Cfdt a du mal à faire accepter sa démarche et apparaît de moins en moins comme le syndicat moderne et raisonnable qu'elle a incarné dans les années 80/90. C'est notamment vrai parmi les personnels de l'encadrement.

Elle reste la deuxième organisation mais l'écart se creuse avec la CGT. En 2002, la CGT précédait la Cfdt de 7 %. En 2008, cet écart est de 12 %.

Le vote FO

FO avec 725 710 voix (15,96 %) perd 215 252 voix et 2,34 %. FO régresse dans toutes les sections et dans 86 départements. Elle maintient sa troisième position mais à moins de la moitié des voix de la CGT et 18 % derrière notre organisation (14 % en 2002).

Comme pour la Cfdt, sa baisse sur la majorité du territoire n'est pas un simple incident de parcours.

FO avait misé sur une campagne virulente, parfois haineuse, contre la CGT et la Cfdt mais ciblant particulièrement la CGT. Cette tentative qui cherchait à masquer sa stratégie à géométrie variable envers le patronat et le gouvernement a échoué.

FO fait son plus faible score depuis 1979 et chute régulièrement depuis 1987 (20,50 %).

Le vote Cftc

La CFTC avec 396 652 voix perd 103 413 (8,72 %) voix et 1 %. Elle chute dans toutes les sections. Comme le dit son Président, elle conserve son « noyau dur ».

Elle est bien loin des 15 % que son congrès confédéral avait ambitionnés.

Pour la CFTC, c'est également l'échec de sa stratégie de division et d'attaque contre la CGT. C'est une forme de contestation, voire de condamnation, par ses sympathisants de l'alliance de façade et contre nature avec FO.

Le vote Cgc

La CGC avec 376 704 voix (8,28 %) gagne 15 839 voix. Elle progresse de 1,27 % et dans toutes les sections. C'est la seule Confédération qui progresse en voix et en pourcentage. L'essentiel de cette progression s'effectue dans l'encadrement où elle reprend la première place au détriment de la Cfdt qui l'avait acquise en 1997.

Le fait qu'elle progresse, même modestement dans les autres sections, doit

nous interroger. Il y a un effet mécanique du fait du transfert massif de certaines catégories de la Section Encadrement vers les autres sections.

Mais cela ne montre-t-il pas une progression des exigences de reconnaissance d'identité professionnelle, voire une montée des revendications catégorielles, voire corporatistes, dans certaines parties du salariat ?

Le vote Unsa

L'Unsa avec 291 198 voix (6,51 %) progresse de 35 198 voix et 1,27 %. Cette progression est en partie due à l'augmentation de sections et conseils où elle présentait des candidats. L'Unsa progresse dans 4 sections et recule légèrement dans l'encadrement. Notons également que dans 63 départements, son score est en dessous de la moyenne nationale (6,51 %) et que dans

23 départements, elle est en dessous de 5 %. Si ce résultat montre un certain ancrage dans le secteur privé, il lui reste beaucoup à faire pour apparaître comme une véritable Confédération. D'ailleurs, dans ses premiers commentaires, l'Unsa ne parle plus de cette question mais additionne ses résultats avec la CGC pour se positionner comme la quatrième organisation, voire la troisième.

Le vote Solidaires

Solidaires, avec 175 721 voix (3,86 %) progresse de 95 915 voix et de 2,31 %. Alors que cette organisation présentait des candidats dans trois fois plus de conseils, elle double à peine ses voix. De plus, lorsque l'on examine les résultats sur les conseils dans lesquels Solidaires présentait des candidats en 2002, on remarque une très légère progression (un peu moins de 0,5 %).

Malgré les commentaires de certains médias, Solidaires est loin des 5 % que son congrès avait jugé comme minimum vital et référence pour être représentatif au niveau national. Comme pour l'Unsa, il est indispensable d'analyser les résultats au plus près des conseils et sections.

Les enseignements sur le paysage syndical, les questions unitaires, la syndicalisation

Il y a désormais 12 points d'écart entre la première (CGT) et la seconde (Cfdt)

publics, enseignants, filiales Energie... ou retraités cheminots).

Nous sommes première organisation dans 85 départements, dont certains étaient des bastions historiques de la Cfdt.

C'est le fruit d'un travail de longue haleine, pour faire vivre un syndicalisme de conquête, plaçant les besoins au cœur de l'économie et articulant mobilisations, propositions et démocratie pour arracher des résultats concrets.

Loin d'être conjoncturelles, ces évolutions recouvrent une dimension profonde et durable.

Confiants, à l'appui d'un résultat qui promeut le syndicalisme CGT, nous n'en demeurons pas moins conscients des responsabilités qui sont les nôtres, notamment pour rassembler le syndicalisme.

On l'a vu au travers des dernières élections professionnelles, avec comme caractéristiques communes un progrès CGT sensible (territoriaux services

Nous considérons que la confiance témoignée par les salariés, est aussi un soutien pour persévérer dans la construction de mobilisations unitaires.

La perspective désormais acquise de la journée d'action unitaire du 29 janvier à l'appel de 8 organisations, vient apporter sa pierre quant à l'impact des élections prud'homales et les attentes qu'elles traduisent.

On peut estimer que sur le champ électoral des prud'homales qui ne comprend ni les fonctionnaires ni les retraités, le

nombre des syndiqués CGT se situe autour de 450 000. Ainsi, le nombre de voix obtenues par la CGT se situe autour de 3 fois le nombre de syndiqués. Par parenthèse, ce chiffre tombe à 1,5 pour la Cfdt et à moins de 1 pour FO.

Il y a là un point de repère majeur pour nos futures campagnes de syndicalisation qu'il nous faudra aussi nourrir d'une analyse plus fouillée au niveau territorial afin de détecter les potentialités de syndicalisation, y compris dans les secteurs où nous n'avons quasiment pas de forces syndicales.

Stratégie et démarche de la CGT, le 49^e congrès confédéral

Au-delà des arguments développés pour expliquer la portée des résultats et le niveau de la participation, il nous faut aussi considérer nos limites, en termes d'implantation, de capacité à donner au vote CGT un contenu revendicatif en lien avec les préoccupations et le besoin d'acquérir un rayonnement à même d'atteindre tous les salariés et notamment les plus précaires.

Nous sommes loin d'avoir fait partout le plein des voix CGT lors des élections professionnelles faute d'avoir fait partager par toutes nos forces CGT l'enjeu commun du rapport de forces à l'issue du scrutin.

Notre progrès aux élections vient de loin, il valide notre stratégie de partir des préoccupations et le besoin de construire avec les salariés, c'est un formidable encouragement à poursuivre.

Faire vivre largement et partout cette force aux côtés des salariés, que nous

voulons incarner au quotidien en invitant les salariés à la rejoindre pour qu'elle soit toujours plus utile à faire gagner les revendications.

C'est aussi notre audace qui a payé avec une CGT plus visible, une image plus attractive tournée vers le public et les salariés.

La dynamique à l'oeuvre a besoin de s'enrichir de la réflexion de tous, d'être partagée en s'attachant à déboucher sur des plans de travail pour engager une véritable campagne de syndicalisation.

Les assemblées générales de syndiqués de début d'année avec la remise du FNI 2009 peuvent être des moments privilégiés pour pousser l'analyse et l'appropriation collective en lien avec la préparation du 29 janvier et s'inscrira concrètement dans les travaux pratiques de lancement du 49^e congrès pour relever ensemble le défi d'un syndicalisme gagnant.